



AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ !

Ce feuillet d'information est un outil pratique conçu pour aider les intervenant·e·s de première ligne à soutenir les client·e·s ayant des besoins juridiques.

L'information contenue dans ce feuillet est de nature générale et peut ne pas s'appliquer à la situation de chaque client·e ni refléter la façon dont tous les professionnel·le·s du droit exercent leur pratique. Il ne remplace pas les conseils juridiques fournis par un·e professionnel·le du droit titulaire d'un permis.

Le contenu de ce feuillet reflète la loi et les ressources disponibles au moment de sa dernière mise à jour. Comme l'information juridique peut changer, veuillez faire preuve de prudence et vérifier s'il y a eu des développements récents lorsque c'est approprié.

Si vous êtes un·e intervenant·e de première ligne dans la région d'Ottawa et avez des questions au sujet de l'information contenue dans cette ressource, veuillez nous contacter à info@connectingottawa.com.

Mise à jour : Juin 2025

Cette ressource est destinée aux travailleurs de première ligne qui aident leurs clients à trouver un représentant juridique. Elle donne un aperçu des différents types de représentants juridiques, explique comment en trouver un, et précise les points à surveiller, afin que vous puissiez offrir les meilleurs conseils et le meilleur soutien possible à vos clients !

TYPES DE PROFESSIONNELS DU DROIT

Qu'est-ce que : Les avocats, les parajuristes et les consultants en immigration ?

Avocats

Un avocat (en Ontario) est un professionnel du droit qui a terminé ses études en droit, réussi l'examen du barreau et qui détient un permis valide et est en règle auprès du Barreau de l'Ontario.

Avantages :

- Idéal pour les dossiers juridiques complexes
- Idéal pour les dossiers qui peuvent mener devant les tribunaux
- Autorisé à donner des conseils juridiques
- Profession réglementée où les avocats doivent avoir une assurance responsabilité professionnelle

Inconvénients :

- L'embauche d'un avocat peut coûter cher, mais l'Aide juridique Ontario peut aider financièrement.

Paralegals

Un parajuriste est un professionnel du droit qui a complété un programme collégial ou universitaire en techniques parajuridiques et qui détient un permis valide et est en règle auprès du Barreau de l'Ontario.

Avantages :

- Peut coûter moins cher qu'un avocat
- Souvent spécialisé dans un domaine précis du droit
- Bonne option pour des dossiers juridiques moins complexes
- Peut représenter des clients à la Cour des petites créances, à la Commission de la location immobilière et à la Section de la protection des réfugiés. Certains parajuristes formés en droit de la famille peuvent aussi offrir ces services.
- Profession réglementée où les parajuristes doivent avoir une assurance responsabilité professionnelle

Inconvénients :

- Ne peut pas représenter un client devant la plupart des tribunaux
- Ne peut pas représenter un client en dehors de son champ de pratique réglementé

Consultants en immigration

Les consultants en immigration sont spécialisés dans certains dossiers d'immigration et sont autorisés à fournir de l'information juridique — mais pas de conseils — aux personnes qui naviguent dans le système d'immigration canadien. Ils doivent être titulaires d'un permis et inscrits comme « actifs » soit auprès du Collège des consultants en immigration et en citoyenneté, soit auprès des Conseillers réglementés en immigration pour étudiants étrangers.

Avantages :

- Parfois perçus comme une option moins coûteuse, mais ce n'est pas toujours le cas !
- Peuvent gérer la plupart des demandes simples, incluant les permis de travail, les visas de visiteur, la résidence permanente, la citoyenneté et les parrainages

Inconvénients :

- Ne peuvent pas représenter un client devant les tribunaux
- Aucune formation juridique n'est requise pour devenir consultant en immigration
- Le secteur est moins réglementé, ce qui peut augmenter le risque que des personnes non autorisées se présentent comme consultants en immigration

Ressources pour aider votre client à trouver un représentant juridique

Consulter le répertoire du Barreau de l'Ontario (LSO)

- Le répertoire du LSO répertorie tous les avocats et parajuristes autorisés en Ontario
- Recherche par nom, emplacement ou domaine de pratique
- Répertoire du LSO : <https://lso.ca/public-resources/finding-a-lawyer-or-paralegal/law-society-referral-service>

Service de référence du Barreau (LSRS)

- Le LSRS vous met en contact avec un avocat ou un parajuriste qui offrira une consultation gratuite de 30 minutes
- Communiquer avec le LSRS en appelant au 1-800-668-7380 ou en remplissant le formulaire en ligne : <https://lsrs.lso.ca/lsrs/welcome>

Aide juridique Ontario (AJO)

- Utiliser le répertoire de la LAO pour chercher des avocats ou parajuristes qui acceptent les certificats de l'Aide juridique Ontario pour le droit criminel, l'immigration et les réfugiés, le droit de la famille, la protection de l'enfance et le droit en santé mentale : <https://www.legalaid.on.ca/lawyers/>
- Les cliniques juridiques communautaires d'Ottawa peuvent aider dans certains dossiers d'immigration, de logement, de droit de la famille, criminel et de prestations sociales. Voir la fiche d'information de Connecting Ottawa pour plus de détails et les coordonnées : <https://connectingottawa.com/wp-content/uploads/2025/02/INFOSHEET-LAO-and-Community-Legal-Clinics-in-Ottawa-2025-02-25.docx.pdf>

Consulter les associations juridiques spécialisées, incluant :

- Association du Barreau canadien : <https://www.cba.org/public/find-a-lawyer/?wst=6580c5d5fc63011c57054a0d4e7569cb>
- Association du comté de Carleton : <https://www.ccla-abcc.ca/>
- Association canadienne des avocats hispaniques : <https://www.chbalegal.com/>
- Association canadienne des avocats musulmans : <https://www.cmla-acam.ca/legaldirectory>
- Association ukraino-canadienne des avocats : <https://www.ucbanational.com/>
- Fédération des avocats canadiens d'origine asiatique : <https://faclwestern.com/>
- Association canadienne des avocats en immigration : <https://cila.co/directory/>
- Association canadienne des avocats en droit des réfugiés : <https://carl-acaadr.ca/>
- Association canadienne des avocats en droit du travail : <https://call-acams.com/>
- Association des parajuristes de l'Ontario : <https://opa.website/EN/>

Consulter les répertoires officiels des consultants en immigration

- Collège des consultants en immigration et en citoyenneté : <https://college-ic.ca/protecting-the-public/find-an-immigration-consultant?l=en-CA>
- Conseillers réglementés en immigration pour étudiants étrangers : https://college-ic.ca/become-licensed/about-rcics-and-risias#tabs_risias

Recherche en ligne

Les avocats et parajuristes connaissent souvent l'expertise et la disponibilité de leurs collègues grâce à leurs réseaux professionnels. Si le professionnel contacté ne peut pas accepter le dossier, conseillez à votre client de demander s'il peut recommander un collègue.

Demander des recommandations à son entourage

- Les amis, la famille ou les collègues peuvent recommander un avocat ou un parajuriste de confiance. Les références personnelles aident souvent à trouver un bon représentant.

Demander des recommandations à des professionnels du droit

- Les avocats et parajuristes connaissent souvent les compétences et la disponibilité de leurs collègues. Si un professionnel ne peut pas accepter le dossier, conseillez à votre client de lui demander une recommandation.

Conseils pour contacter un professionnel du droit

Lors du premier appel, message ou courriel, votre client devrait fournir :

- Lors du premier appel, message ou courriel, votre client devrait fournir :
 - Nom et coordonnées (téléphone, courriel)
 - Demander s'ils acceptent les certificats d'Aide juridique Ontario
 - Demander s'il y a des frais pour la première rencontre (consultation)
 - Donner un bref résumé de la situation, par exemple :
 - « Je viens d'arriver du Somalie et je cherche un avocat pour ma demande d'asile »
 - « J'ai perdu mon emploi et je pense que c'est à cause de ma religion »
 - « Mon ex-conjoint ne paie plus la pension alimentaire depuis six mois »
 - Mentionner la personne qui a fait la recommandation, s'il y en a une
 - Demander poliment des références si le professionnel ne peut pas accepter le dossier
- Attendre au moins 3 à 5 jours ouvrables avant de faire un suivi.
- Rappelez à vos clients de ne pas se décourager : ils devront peut-être contacter plusieurs représentants avant d'en trouver un qui leur convient.

SIGNAUX D'ALERTE – ÉVITER LA FRAUDE

Aidez vos clients à éviter les représentants juridiques frauduleux

Aidez vos clients à éviter les représentants juridiques frauduleux

La plupart des professionnels du droit sont fiables, mais certains peuvent exagérer leurs compétences ou agir contre l'intérêt du client. Encouragez vos clients à :

- Vérifier les antécédents du représentant (avocat, parajuriste ou consultant en immigration)
- Poser des questions et se fier à leur instinct avant de signer quoi que ce soit

Lire les avis de clients

- Chercher des avis sur Google, LinkedIn ou d'autres plateformes.
- Les expériences d'anciens clients (positives ou négatives) peuvent aider à choisir un bon représentant.

Vérifiez le répertoire du Barreau de l'Ontario (LSO)

- Tous les avocats et parajuristes autorisés à exercer en Ontario figurent dans le répertoire du LSO.
- Si une personne n'y apparaît pas, elle n'est probablement pas autorisée.
- Si un avocat ou un parajuriste a déjà eu des mesures disciplinaires ou une suspension de permis, ce sera indiqué dans le répertoire.
- Si vous avez un doute, communiquez avec le LSO au 1-800-668-7380.

Vérifiez leur adresse professionnelle et leurs coordonnées

- Les vrais avocats et parajuristes ont habituellement un site Web professionnel avec leurs domaines de pratique, leur adresse, leur numéro de téléphone et leur courriel.
- Soyez prudent si la personne utilise seulement une adresse courriel personnelle (comme Gmail ou Yahoo).

Prudence avec les références venant de la communauté

- Malheureusement, certaines personnes non autorisées se font passer pour des avocats, parajuristes ou consultants en immigration.
- Elles profitent parfois de la confiance des membres de leur communauté pour arnaquer des clients vulnérables.

Signes d'alerte spécifiques à l'immigration

- Le représentant soumet une demande sans indiquer qu'il agit au nom du client ou sans faire signer le formulaire "Utilisation d'un représentant".
- Le représentant crée une nouvelle adresse courriel pour accéder au portail du client et ne lui remet pas le mot de passe.

Autres signes d'alerte à surveiller

- Le représentant promet un processus "rapide et facile".
- Les rencontres ont lieu dans des lieux publics (ex. : café ou restaurant) plutôt que dans un bureau, et la confidentialité n'est pas respectée.
- Le représentant ne vous montre pas votre demande avant de la soumettre.
- Le représentant vous conseille de cacher ou de fausser des renseignements.
- Le représentant ne fournit pas de reçus pour les paiements.
- Le représentant ne vous fait pas signer de contrat (entente de services) – cela peut créer de la confusion sur les services offerts, les responsabilités et les frais.
- Le représentant agit sans obtenir votre consentement avant de poser un geste dans votre dossier.